Une bulle narrative ouverte, le personnage hors cadre et sur la gauche, séparée des autres bulles, indique le discours de la journaliste, sa présence dans le récit de cette planche.
Le texte est une question fermée qui suppose que préalablement une enquête ait été menée ; la question est un hypothèse que la réponse de l'interviewé va confirmer ou non.

La « frise » chronologique est l'œuvre des auteurs. Les choix graphiques sont d'une grande variété et riches en significations possibles.
Au contraire des frises habituelles, elle semble fonctionner du haut vers le bas, mais rien n'interdit de la lire de bas en haut – dans le premier cas, elle est un déroulé d'une vie dans un but précis ; dans le deuxième cas, elle retour aux origines et recherche de causes, sans pour autant confondre les deux termes.
Elle semble n'avoir ni début ni fin marqués, en cohérence avec le choix d'une perspective géométrique qui contient l'histoire racontée d'un homme-métonymie ?
Les bordures extérieures font directement penser à une pellicule de film parce que BD et cinéma sont souvent comparés comme si la BD s'inspirait sans les retravailler des techniques du 9ème art, mais peut-être faut-il ici faire un lien avec les pellicules des appareils photos argentiques ? Autre façon alors de suggérer l'ancienneté d'un engagement.
Un engagement qui associe la défense de la République, des droits de l'homme hérités dans leur formulation de la Révolution française et de la justice, or les deux dernières vignettes, qui exposent la justice et une Marianne qui ne dit pas encore son nom (pas avant 1848) sont à la fois la cause et le but de cet engagement tel qu'il est raconté dans cette planche.

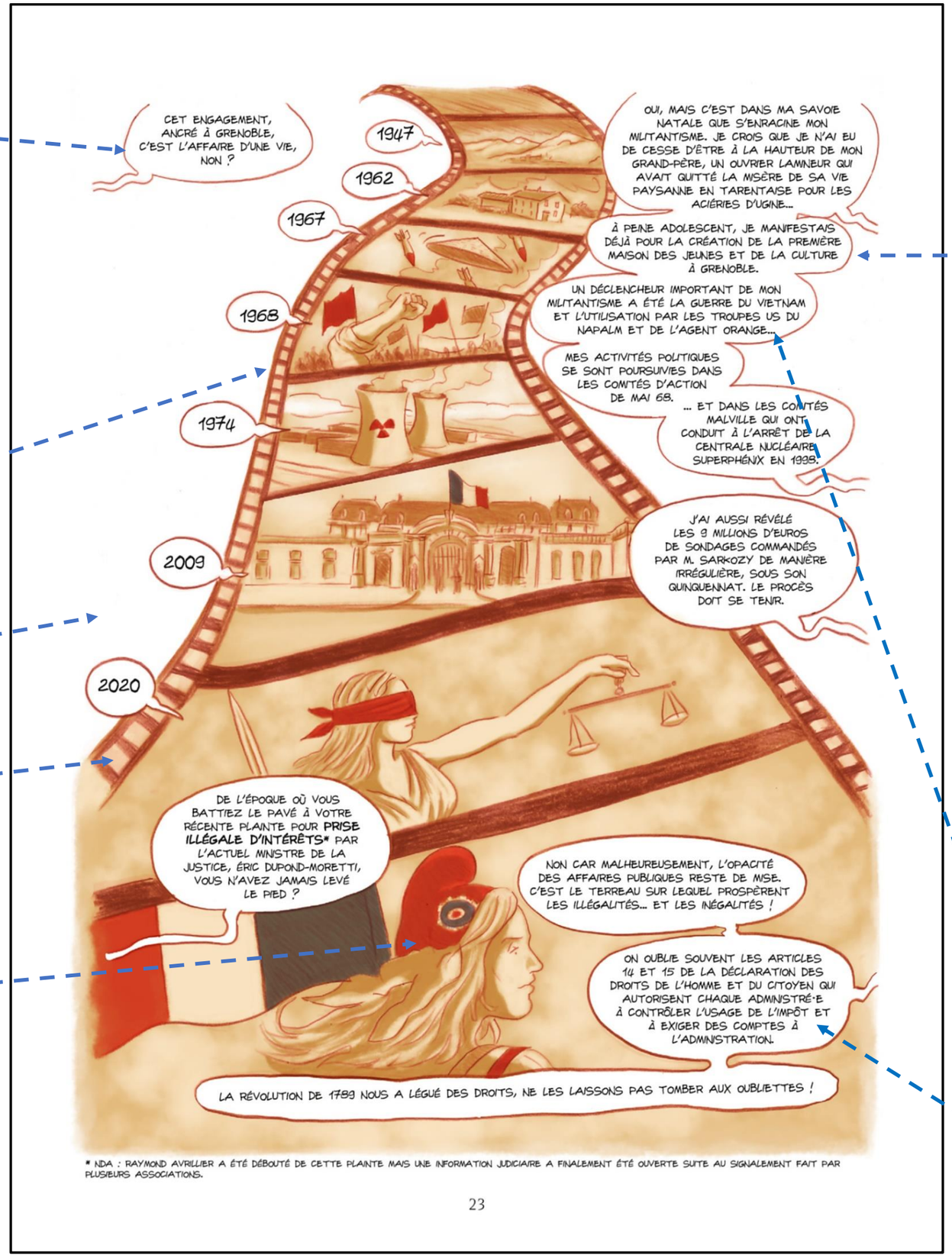

Raymond Avrillier est décrit comme un « citoyen engagé » par lanceurs-alerte.fr :

(photo lanceurs-alerte.fr)

La revue d'histoire du théâtre (2018/n°279)revient dans un article sur le militantisme de l'ACTA dès 1958 (Action Culturelle par le Théâtre et les Arts) qui aboutit à l'installation d'une troupe permanente et contribue à la construction d'une Maison de la Culture en 1968, la MC2 aujourd'hui – Raymond est alors âgé de 11 ans.

(photo MC2 Grenoble / Guillaume Ducreux)

Ingénieur et universitaire selon Wikipédia, il est l'auteur d'un livre paru en 1995 où il détaille l'affaire dont il est question dans les planches que Flore Talamont et Bruno Loth lui consacrent ici, *Le Système Carignon*. Par ailleurs adjoint honoraire au maire de Grenoble, il a lancé une alerte en janvier 2023 sur la protection des eaux potables à Grenoble (http://www.eauxglacees.com/Grenoble-l-alerte-de-Raymond)

L'agent orange est un herbicide utilisé par les forces américaines. Pendant la guerre du Vietnam, plus de 80 millions de litres ont été déversés. L'objectif militaire était de débusquer les ennemis que les arbres et la végétation dissimulaient aux regards des soldats américains, mais le poison s'est infiltré dans les sols et les eaux et continue de tuer. Les Français l'utilisent déjà pendant la guerre d'Indochine en 1951. Le terme « écocide » a été forgé pour désigné les atteintes aux populations et à l'environnement – il doit son nom à la bande orange peinte sur les barils.

(photo : Wikiwand)

Les articles en questions sont les suivants (site Conseil Constitutionnel.)
*Article **14*** : Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.
*Article **15*** : La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.